L'ABEILLE.

PAR BULLIT, MAGNE & Cie
No. 81, RUE CHARTRES.

Journal politique, littéraire, etc. Publié tous les Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine.

POUR PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS,

HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.

Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 31 JUILLET 1839.

AU PUBLIC.

Dans le No. de l'Abeille du 27 courant nous avons cru devoir qualifier le *Louisianais*. Nous nous attendions à ce qu'il nous demandât raison. Il n'en a rien fait à notre grand étonnement : il nous a répondu seulement par des expressions offensantes, il est vrai, mais bien moins graves que les nôtres. Toutefois, par respect pour le public et pour nous-même, désirons de cesser une polémique scandaleuse, nous contentons un cartel à l'éditeur du *Louisianais* par lieut de nos amis, mais nous n'avons jamais voulu par là nous mettre à sa discrétion, ni être exploité par lui, avec d'autant plus de raison, que c'était plutôt à lui à nous envoyer un cartel, que nous à lui.

Nos amis placés en contact avec les témoins envoyés par le *Louisianais* pour régler le combat, prétendirent que nous devions refuser l'épée par la raison que nous n'avons jamais de notre vie touché à cet arme. Ceux ci insistèrent au contraire pour qu'on n'en fit pas d'autre, et sortissent du reste pour en référer à l'éditeur du *Louisianais*. Ils revinrent un moment après déclarer que l'*Editeur du Louisianais* persistait dans le choix de l'épée. Nos amis répondirent que pour en finir, ils étaient disposés à abandonner le pistolet que nous avions d'abord choisi, pour prendre une arme neutre, le *Carabine*, ce qui devrait tout concilier, que du reste ils seuceriraient, pour la distance, à toutes les conditions qui leur seraient demandées en un mot Pistolet ou Carabine au choix de l'Editeur du *Louisianais*. Ses témoins déclarèrent de nouveau que ce dernier persistait absolument dans le choix qu'il avait fait, et nos amis déclarèrent de leur côté qu'ils voulaient bien que nous fissions une partie d'honneur ; mais non une partie de dupe, en nous servant d'une arme qui nous est absolument inconnue, contre un homme *à qui elle est très familière*. Nous *sommes toujours dans les mêmes dispositions*, elles sont conformes au droit, à la raison, à l'honneur, et rien au monde ne saurait les changer.

Voilà l'exposé véritable des faits, exposé que notre adversaire lui même n'osera démentir, et nous les soumettons loyalement au tribunal de l'opinion publique.

A l'Editeur de l'*Abeille*,

Un warrant bon insolvable, un warrant lancé contre nous hier soir, sans que le pensez m'expliquer d'où il provient, ni soupçonné seul d'avoir l'honneur de répondre à l'amphigoure signé R. P. inscre dans le Courrier d'hier.

B. C.

DE L'UTILITE D'UNE BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE.

Il nous semble qu'une bibliothèque publique manque à la Nouvelle Orléans. Si l'on consulte le besoin littéraire qui se fait sentir tous les jours de plus en plus, on jugera avec nous que la seconde ville des Etats Unis ne saurait être veuve plus longtemps d'un établissement de ce genre. Et qui peut mieux favoriser le développement immédiat littéraire qu'une bibliothèque. Les belles lettres et les beaux-arts seuls élèvent les nations et les hommes.

Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, et la consolent de bien des injustices, de bien des déceptions. Ah ! un homme n'est jamais complètement malheureux tant qu'il lui reste le goût des sciences et des arts. Et puis, une bibliothèque serait le rendez-vous des gens studieux, et par là naîtrait une douce confraternité qui réunirait les membres épars du corps des amis des lettres.

En effet, il n'est donné qu'aux âmes fortes, aux génies supérieurs de grandir dans l'isolement ; le commun des hommes a besoin du contact de la société pour faire éclore les idées qui germent en eux.

C'est surtout pour la jeunesse, qu'une bibliothèque publique nous semble être d'un haut intérêt, et fecon de en heureux résultats pour l'un et pour l'autre.

Combien de jeunes gens ne savent où passer leur temps ! Et quelle meilleure compagnie peut-on leur offrir que celle des grands hommes réunis, de toutes les nations.

Combien qui ne viendraient d'abord que par distraction et qui plus tard continueraient par habitude ! Les mœurs n'y gagneraient-ils pas ?

Il nous semble qu'on pourrait, avec peu de frais, former une bibliothèque publique en combinant ensemble la bibliothèque du Commerce et celle de l'Etat.

Un vote annuel de peu d'importance suffirait pour mettre la bibliothèque au niveau des connaissances actuelles et l'entretenir convenablement.

Nous n'avons tracé qu'une faible ébauche de l'utilité que présenterait une bibliothèque pour la Nouvelle-Orléans ; nous appelons sur cette matière l'opinion des hommes éclairés, de tous les vrais amis de la gloire de notre beau pays.

DE LA NOUVELLE CIRCULAIRE.

Nous avons donné hier un sommaire de la circulaire adressée aux planteurs et aux banques du Sud. Aujourd'hui nous venons donner les raisons qui nous ont fait naître à en désapprouver non le but, qui est louable, mais les moyens et la portée. Sans doute qu'il serait utile de protéger les intérêts américains sur les marchés étrangers, pour la vente de notre produit principal, le coton, mais nous pensons que les moyens indiqués par la circulaire seraient plus nuisibles qu'utiles au pays et que ces moyens sont en outre en opposition avec les saines doctrines qui doivent invariablement présider aux opérations des banques.

1o. Faire avancer aux chargeurs, par les banques locales une certaine proportion de la valeur du coton chargé, envoyer ce coton à un consignataire en Europe avec ordre d'attendre un moment favorable pour effectuer la vente tel est le but de la circulaire.

La principale objection qui se présente contre ce projet c'est que les banques, en faisant ces avances, exerceraient une sorte de monopole sur l'exportation du plus important de nos produits et que nous, qui sommes comme on sait partisans des banques, ne pouvons pourtant pas approuver de les voir entrer sur la marche en concurrence avec les negociants. Les banques ont été créées pour donner des facilités au commerce et à l'agriculture, non pour leur faire concurrence

D'ailleurs les banques ne pourraient faire des avances sur des chargements de coton, sans augmenter considérablement leur circulation, ce qui aggraverait leur situation sans utilité pour le public, puisque les chargeurs auraient exclusivement droit aux faveurs. Et comme ces avances seraient faites pour toute une année au moins les banques se trouveraient avoir fourni une grande quantité de leur papier contre une valeur dont la réalisation ne peut être effectuée qu'à long terme. Or, agir ainsi c'est violer directement les principes qui doivent constamment diriger la conduite de nos institutions monétaires

L'intérêt du pays, si intimement lié à la bonne direction des banques, est donc contraire à la réalisation de ce projet.

Mais il est une autre considération qui corrobore encore nos raisons. Dans l'état actuel des affaires, le chargeur tire pour une partie de la valeur de son chargement, sur le consignataire européen. L'avance de fonds est donc faite par les capitalistes d'Europe, ce qui nous laisse la libre disposition de nos fonds pour les autres besoins de notre commerce ; tandis que dans le système du projet en question, l'avance de fonds serait faite par nous, ou nos capitalistes, ce qui diminuerait d'autant notre capital disponible, et par conséquent nos moyens de travail.

Enfin ce mode serait onéreux aux chargeurs, parce que les banques du pays ne pourraient, sans léser leurs intérêts, prêter à un taux aussi bas que les capitalistes européens, et cette circonstance seule serait suffisante pour faire échouer le projet.

Le prix d'un produit quelconque s'établit naturellement par la proportion combinée de la production et de la consommation. La spéculation peut bien exercer quelquefois une certaine influence, mais il est à remarquer que plus le commerce est livré à lui-même, plus la spéculation est sure et moins elle est forcée à la position de la voiture, et suppôts au grandeur de Bonaparte et de dîner avec lui ; l'époque à laquelle prudhomme dans un instants et fini par céder, je repus fut gai, je bus un peu de raillet de pont Sobri ; enfin ne grandeur fit remarquer que, craignant cette nature de rencontrer en brigand, cette désirait partir, fin d'arriver ailleurs la nuit au lieu de se désaltérer, tranchée, aussi-tôt se mettre en route, l'évêque désirait donner en particulier un tête-à-tête au dessert : ils passèrent donc ensemble dans son cabinet, suivis des deux autres personnages de la suite. "Vous voyez que j'ai tenu parole, dit Sobri ; maintenant, donnez-moi les cinq mille francs, ou vous êtes un homme mort." Le doyen obéit. "C'est fort bien, continua Sobri, mais cela ne suffit pas ; il faut que vous m'accompagniez jusqu'à ce que je n'aie plus de poursuites à craindre ; vous vous retournerez ensuite auprès de vos convives ; mais surtout défiez-vous d'aucune démarche que prendrait un prêtre dont je vais, en quelque sorte, me constituer le geôlier. Retournez auprès des magistrats, dites que vous n'avez vu, et ajoutez qu'ils peuvent être sûrs de me retrouver au même endroit, demain, à la même heure. Je vous laisse jusque là libre ; mais prenez garde, je vous tiendrai accompagné de cinquante de mes amis, car, dussé-je m'y trouver seul, je suis bien sûr qu'ils n'oseront pas affronter ma présence. Quant à vous, vendez dans toute la ville, et vous verrez que Sobri sait aussi bien récompenser la fidélité dans un étranger, que punir les fautes de son soldat."

"Tout se passa comme Sobri l'avait prévu. L'ouvrier rendit compte de ce qu'il avait vu ; mais, comme cet objet promisent de lui compter les 150 ducats quand Sobri serait dans leurs mains, mais qui n'osèrent prendre aucune mesure pour l'arrêter, et le brigand, pour se montrer plus généreux encore, remit au pauvre ouvrier une somme de mille écus.

Jamais la pollen n'a pu parvenir à s'emparer de Sobri, dont le nom est encore aujourd'hui envisagé de quelques uns comme un saint. Il mourut en 1827, dans un combat acharné contre un détachement de lanciers, et, quoiqu'on n'ait point obtenu de preuves authentiques de ce fait, on s'était point encore de preuves authentiques, n'est que le vieux Sobri, revenu au pauvre ouvrier une somme de mille écus.

Jamais la pollen n'a pu parvenir à s'emparer de Sobri, dont le nom est encore aujourd'hui envisagé de quelques uns comme un saint. Il mourut en 1827, dans un combat acharné contre un détachement de lanciers, et, quoiqu'on n'ait point obtenu de preuves authentiques de ce fait, on s'était point encore de preuves authentiques, n'est que le vieux Sobri, revenu au pauvre ouvrier une somme de mille écus.

" Vous voyez sans doute rien sur vous en ce moment bien ! A passé jour, le temps, mais écoutez-cinq mille francs. N'y manquez pas, car je viendrai vous demander moi-même, et s'ils ne me sont pas remis, je vous tuerai infailliblement. Soudez-vous entouré de tous les juges du royaume. Je achèverai ces mots, le brigand prit le doyen de descendre de ses chevaux.

Les paroles de Sobri ne cessèrent de retentir jour et nuit aux oreilles du pauvre doyen. Tantôt il prenait la résolution de disparaître et de se mettre à l'abri des démarches du brigand ; mais vigilé autre extérieur, puis il se rappelait tout ce qu'il avait entendu, recevoir de l'audace et de l'intrépidité du bandit. Il se décidait enfin à prendre un moyen terme ; il annonça, par obligation, qu'il partait pour aller chercher ailleurs ce qu'ils ne voulaient lui donner, en suppose de fortes sommes à ceux qui étaient en retard, et il se prenait ainsi la somme requise, qu'il dépose dans son secrétaire, espérant bien encore trouver moyen de la sauver. A cet effet, il invita à souper un voiturier de l'aventure qui fut bientôt arrivée, et fort invita à venir passer avec lui le jour fixé par Sobri, tous accompagnent, et ils assemblèrent avec soin de manœuvrer dans cette.

Les convives vinrent donc et se mettre à table, et le doyen se félicitait déjà d'avoir échappé au danger qui le menaçait, quand une voiture entra dans la cour, dont descendit un vénérable ecclésiastique qui, accompagné du doyen de ses chapelains, alla demander pardon pour le pauvre doyen. Il avait été nommé, et qui ne voudrait pas obéir devant la porte du doyen sans lui faire cet compliment. Le doyen courut sur le champ à la portière de la voiture, et supplia sa grandeur de descendre et de dîner avec lui ; l'évêque hésita pendant quelques instants et finit par céder ; le repas fut gai, je bus un peu de raillet de pont Sobri ; enfin ne grandeur fit remarquer que, craignant cette nature de rencontrer en brigand, cette désirait partir, fin d'arriver ailleurs la nuit au lieu de se désaltérer, tranchée, aussi-tôt se mettre en route, l'évêque désirait donner en particulier un tête-à-tête au dessert : ils passèrent donc ensemble dans son cabinet, suivis des deux autres personnages de la suite. "Vous voyez que j'ai tenu parole, dit Sobri ; maintenant, donnez-moi les cinq mille francs, ou vous êtes un homme mort." Le doyen obéit. "C'est fort bien, continua Sobri, mais cela ne suffit pas ; il faut que vous m'accompagniez jusqu'à ce que je n'aie plus de poursuites à craindre ; vous vous retournerez ensuite auprès de vos convives ; mais surtout défiez-vous d'aucune démarche que prendrait un prêtre dont je vais, en quelque sorte, me constituer le geôlier. Retournez auprès des magistrats, dites que vous n'avez vu, et ajoutez qu'ils peuvent être sûrs de me retrouver au même endroit, demain, à la même heure. Je vous laisse jusque là libre ; mais prenez garde, je vous tiendrai accompagné de cinquante de mes amis, car, dussé-je m'y trouver seul, je suis bien sûr qu'ils n'oseront pas affronter ma présence. Quant à vous, vendez dans toute la ville, et vous verrez que Sobri sait aussi bien récompenser la fidélité dans un étranger, que punir les fautes de son soldat."

" Tout se passa comme Sobri l'avait prévu. L'ouvrier rendit compte de ce qu'il avait vu ; mais, comme cet objet promisent de lui compter les 150 ducats quand Sobri serait dans leurs mains, mais qui n'osèrent prendre aucune mesure pour l'arrêter, et le brigand, pour se montrer plus généreux encore, remit au pauvre ouvrier une somme de mille écus.

Jamais la pollen n'a pu parvenir à s'emparer de Sobri, dont le nom est encore aujourd'hui envisagé de quelques uns comme un saint. Il mourut en 1827, dans un combat acharné contre un détachement de lanciers, et, quoiqu'on n'ait point obtenu de preuves authentiques de ce fait, on s'était point encore de preuves authentiques, n'est que le vieux Sobri, revenu